

2e Conseil Parisien de la mobilité : des annonces pour les véhicules électriques

Mardi 9 octobre à 16h45, Place de la Concorde (8e)

Mardi, Anne Hidalgo présidera le 2e Conseil parisien de la mobilité. Il sera suivi d'une conférence de presse, lors de laquelle la Maire de Paris annoncera notamment les options retenues pour l'avenir des bornes Autolib'.

Créé début 2018 par Anne Hidalgo, le Conseil parisien de la mobilité fédère tous les acteurs publics et privés engagés en faveur des mobilités propres à Paris : la municipalité, la Fédération Internationale Automobile, la RATP, Ile-de-France Mobilités, les industriels, les fournisseurs d'énergie ou encore les entreprises de vélos, trottinettes, scooters ou voitures partagés.

Cette instance permet de décloisonner les échanges, de mettre en cohérence les différents projets conduits et de penser les nouvelles formes de mobilités en complémentarité, avec le double-objectif d'améliorer la qualité de l'air tout en facilitant les déplacements des Parisiens et des Franciliens.

Mardi prochain, Anne Hidalgo présidera la deuxième réunion de ce Conseil, qui sera dédiée aux véhicules électriques et se tiendra au siège de l'Automobile Club de France à l'invitation de Louis Desanges. La réunion sera suivie d'une conférence de presse, lors de laquelle la Maire de Paris présentera le nouveau service public parisien de l'autopartage et annoncera les options retenues pour l'avenir des bornes Autolib'.

Date et lieu :

Mardi 9 octobre à 16h45, Automobile Club de France, 6-8 Place de la Concorde (8e)

Contact presse : Marion Fonteny / 01 42 76 49 61 / presse@paris.fr